



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/03/04/2

portant sur

LA MISE A JOUR DE L'ANNEXE 14

« LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS (CPCI) »

*Séance exceptionnelle de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
04 mars 2024*

PARTICIPANTS

Monsieur Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, GASTAUD Fabienne - Vice-Président, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, MESSINA Cédric - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis - Trésorier, BRUT Karine - Trésorier Adjoint, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

46 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



EXCUSES

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Monsieur KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, **Membre du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DUMAS Philippe, GARCIA Philippe, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, MANE Jean, MARIN Christophe, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, NOIRAY Florent, TEBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires.**

ABSENTS

Mesdames LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Messieurs DUPHIL Thierry et PALLANCA Charles, **Membres Élus Titulaires.**



EXPOSÉ PREALABLE

L'annexe 14 du Règlement intérieur de la CCINCA, relative à la liste des membres de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts (CPCI) est mise à jour à chaque changement de membre de cette Commission.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2024, il a été pris acte de la démission du Président et du Vice-président de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts (CPCI) et deux nouvelles membres personnes externes qualifiées ont été désignées pour les remplacer, conformément aux dispositions de l'article 143 du Règlement intérieur de la CCINCA.

VUS

- L'article 143 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur relatif à la composition de la Commission de prévention des conflits d'intérêts et aux modalités de remplacement de ses membres ;
- L'article 4 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur relatif aux modalités d'information de l'autorité de tutelle en cas de modification d'une annexe du Règlement intérieur ;
- La délibération de l'Assemblée générale de la CCINCA en date du 22 janvier 2024 désignant deux nouvelles membres personnes externes qualifiées de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts.

CONSIDÉRANT

- ↳ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ↳ Que, conformément aux dispositions de l'article 143 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, et suite à la démission du président et du Vice-Président de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts, l'Assemblée générale de la CCINCA a désigné, lors de sa séance du 22 janvier 2024, deux nouvelles membres au sein de cette commission, à savoir :
 - Maître Aurélie VINCENT, Avocate au Barreau de Nice, Présidente de la CPCI
 - Maître Carole RAFFERMI, Avocate au Barreau de Grasse, Vice-Présidente de la CPCI

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▮ **APPROUVENT** les modifications de l'annexe 14 du Règlement intérieur de la CCINCA (Liste des membres de la CPCI).

ETANT PRECISE QUE, conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, cette annexe ainsi modifiée sera ensuite transmise pour information à l'autorité de tutelle.

Le projet d'Annexe 14 du Règlement intérieur mise à jour est joint à la présente délibération.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 63 **Nombre de départs : 0**
Nombre de participants au vote : 46 (quorum : 32, atteint)
Nombre de votes exprimés : 39

Abstention : 7 Contre : 1 Pour : 38

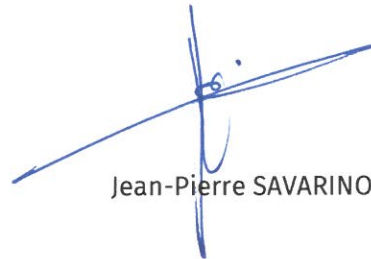
Nice, le 04 mars 2024

Le Vice-Président



Laurent LACHKAR

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO